



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2020 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 51
absents représentés : 6
absent : 1

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt six du mois de novembre à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 18 novembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Alain CAUNÈGRE, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHE, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Patrick TAILLADE, Yves TREZIÈRES, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Lionel CAMBLANNE a donné pouvoir à M. Henri ARBEILLE, Mme Chantal COMBEAU a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, Mme Séverine DUCAMP a donné pouvoir à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme Laetitia GIBARU a donné pouvoir à M. Alexandre LAPÈGUE, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Olivier PEANNE a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS.

Absent : Monsieur Serge MACKOWIAK.

Secrétaire de séance : Monsieur Henri ARBEILLE.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - AUTORISATION DE L'ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET DU RECOUVREMENT DES RECETTES DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2021 JUSQU'À L'ADOPTION DES BUDGETS

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE

Afin d'assurer la continuité des opérations en cours et des services, il convient d'autoriser l'engagement des dépenses dès le 1^{er} janvier 2021 dans l'attente du vote des budgets primitifs 2020, comme le prévoit l'article L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

En ce qui concerne la section de fonctionnement et jusqu'à l'adoption du budget, le président est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite de celles inscrites au budget de l'année 2020.

En section d'investissement, le conseil communautaire peut autoriser l'exécutif, jusqu'à l'adoption du budget 2021, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

1/ Budget principal

	Nature	Crédits votés 2020	Ouverture crédits 2021
	2313 CONSTRUCTIONS	175 500,00	43 875,00
Total	Opération POLE NUMERIQUE SCIENTIFIQUE	175 500,00	43 875,00
	2318 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	101 000,00	25 250,00
Total	Opération TRAVAUX PÉRENNITÉ PORT QUAIS ESTACADE PLATEFORME	101 000,00	25 250,00
	2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 531 200,00	382 800,00
Total	Opération DRAGAGE PASSE ET CHENAL	1 531 200,00	382 800,00
	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	368 000,00	92 000,00
Total	Opération ETUDE TRÈS HT DÉBIT - TABLETTES	368 000,00	92 000,00
	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	53 550,00	13 387,50
	2313 CONSTRUCTIONS	21 250,00	5 312,50
Total	Opération CENTRE TECHNIQUE DE SAINT GEOURS DE MAREMNE	74 800,00	18 700,00
	2184 MOBILIER	146 000,00	10 000,00
Total	Opération MATÉRIEL BUREAUTIQUE	146 000,00	10 000,00
	2031 FRAIS D'ETUDES	54 500,00	13 625,00
	204132 BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2 000,00	500,00
	2041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	200 000,00	50 000,00
	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE	77 500,00	19 375,00
	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	37 000,00	9 250,00
	2317 IMMOBILISATIONS CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MIS	2 230 000,00	557 500,00
Total	Opération VOIES VERTES	2 601 000,00	650 250,00
	2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	207 700,00	51 925,00
	21533 RESEAUX CABLES	31 200,00	7 800,00
	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	278 200,00	69 550,00
Total	Opération MATERIEL INFORMATIQUE	517 100,00	129 275,00
	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	124 000,00	31 000,00
Total	Opération TNI - ECOLES PRIMAIRES	124 000,00	31 000,00
	2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS CONST.	88 500,00	0,00
	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	855 000,00	0,00
	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 500,00	0,00
	2313 CONSTRUCTIONS	444 000,00	50 000,00
Total	Opération PATRIMOINE BATI ET FONCIER	1 393 000,00	50 000,00
	2031 FRAIS D'ETUDES	25 000,00	6 250,00
	204131 SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT ETUDES	50 000,00	0,00
	2041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 183 000,00	150 000,00
	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE	312 000,00	50 000,00
	2317 IMMOBILISATIONS CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MIS	6 780 600,00	593 750,00
Total	Opération PPI VOIRIE	8 350 600,00	800 000,00
	21534 RESEAUX D'ELECTRIFICATION	40 000,00	10 000,00
	2313 CONSTRUCTIONS	190 000,00	47 500,00

Total	Opération PERENNITE ZAE COMMUNAUTAIRES	230 000,00	57 500,00
	2313 CONSTRUCTIONS	1 000 000,00	250 000,00
Total	Opération POLE RUGBY	1 000 000,00	250 000,00

2/ Budget Aygueblue

	Nature	Crédits votés 2020	Ouverture crédits 2021
	2031 FRAIS D'ETUDES	2 112,00	528,00
	2313 CONSTRUCTIONS	178 888,00	44 722,00
Total	Opération TRAVAUX BATIMENTS	181 000,00	45 250,00

3/ Budget Port

	Nature	Crédits votés 2020	Ouverture crédits 2021
	2135 INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG. DES CONS	28 000,00	0,00
	2153 INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	45 000,00	11 250,00
	2154 MATERIEL INDUSTRIEL	40 000,00	0,00
	2182 MATERIEL DE TRANSPORT	8 000,00	0,00
	2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 000,00	0,00
	2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	328 926,07	0,00
Total	Pas d'opération	565 926,07	11 250,00
	2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	328 000,00	82 000,00
Total	Opération DESENSABLEMENT BASSIN PORTUAIRE	328 000,00	82 000,00

4/ Budget Transport

	Nature	Crédits votés 2020	Ouverture crédits 2021
	2135 INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG. DES CONS	338 904,44	84 726,11
Total	Chapitre IMMOBILISATIONS CORPORELLES	338 904,44	84 726,11

5/ Budget Pôle culinaire

Nature	Libellé	Crédits votés 2020	Ouverture crédits 2021
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	100 000,00	0,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 000,00	3 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	115 710,00	28 927,50
2313	CONSTRUCTIONS	496 365,62	0,00
Total	Opération 976-POLE CULINAIRE	697 075,62	31 927,50

6/ Budget Déchets-Environnement

	Nature	Crédits votés 2020	Ouverture crédits 2021
	2031 FRAIS D'ETUDES	29 000,00	7 250,00
	2041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	420 000,00	
	20422 SUBVENTIONS D EQUIPEMENTS ORGANISMES DROIT PRIVE	10 000,00	2 500,00
	2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	7 400,00	1 850,00
Total	Opération 980-TRAVAUX ECONOMIES ENERGIE SUR BATIMENTS	466 400,00	11 600,00
	2031 FRAIS D'ETUDES	112 200,00	28 050,00
	2041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	286 000,00	71 500,00
	2041582 SUBV GROUPEMENTS COLLECTIVITES BAT ET INSTALLATION	203 900,00	50 975,00
	2313 CONSTRUCTIONS	150 000,00	37 500,00
Total	Opération GEMAPI	752 100,00	188 025,00

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1612-1 ;

VU les budgets primitifs 2020 adoptés par délibérations du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 ;

CONSIDÉRANT que l'adoption des budgets de la Communauté de communes pour l'année 2021 n'interviendra pas avant le 1^{er} janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, dans un souci de continuité des opérations en cours et des services, d'autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption desdits budgets, dans les limites prévues par les textes en vigueur ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- de prendre acte, concernant la section de fonctionnement, de la mise en recouvrement des recettes et de l'engagement, de la liquidation et du mandatement des dépenses jusqu'à l'adoption des budgets 2021, dans la limite de celles inscrites aux budgets de l'année précédente,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, concernant la section d'investissement, à engager, liquider et mandater entre le 1^{er} janvier 2021 et l'adoption des budgets 2021, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits aux budgets 2020,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 27 novembre 2020



Le président,
 Pierre Froustey